

Ordures ménagères > 34 800 tonnes par an

Tri : encore des efforts !

Malgré une légère baisse des tonnages en 2009, l'usine d'incinération de Pontivy fonctionne toujours à plein régime. Il faut donc encore faire des efforts dans le domaine du tri.

Du Faouët à l'ouest à Malesherbes à l'est, en passant bien évidemment par Pontivy, Locminé, Baud, Ploërmel... Le Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des Ordures ménagères du Morbihan intérieur (Sittom-Mi), regroupe pas moins de 101 communes du nord du département. Un vaste territoire comprenant huit communes et communautés de communes et une commune « ce qui représente une population de 150 000 habitants », précise Grégoire Super, le président.



Le Sittom-Mi avec son président Grégoire Super (à droite) vient de lancer son site internet.

nos ordures ménagères une fois le couvercle de nos poubelles clos ? Et bien une fois collectées, celles-ci transitent vers le centre de transfert de Josselin pour les communes les plus éloignées ou directement vers l'usine d'incinération de Pontivy. Une fois déchargées, elles sont incinérées pour un montant de 95,59 € la tonne facturée à la communauté de communes ou commune concernée, puis réduites en poussières, ou plutôt en mâchefers réutilisables

230 kg d'ordures par an

150 000 personnes donc qui produisent chaque année entre 34 et 35 000 tonnes d'ordures ménagères, « 34 800 exactement en 2009 », (donc 2,2 % de moins qu'en 2008). Chaque habitant produit donc à lui seul pas moins de 230 kg d'ordures ménagères par an...

Mais alors que deviennent

ble des mesures environnementales effectuées, l'actualité du syndicat mais également quelques gestes simples visant à changer encore les comportements.

Prise de conscience

Et une prise de conscience s'impose d'autant que l'usine d'incinération de Pontivy est au maximum de sa capacité (30 000 tonnes) et ne peut donc absorber la totalité des ordures ménagères produites. 1 400 tonnes sont donc incinérées à Carhaix pour 100 € la tonne, soit près de 5 € de plus qu'à Pontivy. « Les habi-

tants du territoire ont donc tout intérêt à réduire leur production d'ordures ménagères afin qu'elles soient traitées dans notre usine. Et cela est possible en triant mieux ou en consommant mieux... Et s'il reste encore du chemin à faire, avoue Grégoire Super, on espère qu'on va dans le bon sens ».

Afin d'encrenir encore un peu plus dans les esprits les enjeux du tri et faire connaître de tous le rôle du Sittom-Mi, une plaquette sera prochainement distribuée dans toutes les boîtes à lettres du territoire.

> Des travaux en vue

Le syndicat prévoit en effet la mise en place d'un second analyseur multigaz « pour plus de transparence et de sécurité » et ce pour un montant global de 155 000 € TTC. Une étude d'optimisation de la chaudière sera également réalisée pour 100 000 € en vue de remplacer une chaudière « vieillissante et trop souvent en panne mais également pour augmenter le taux de valorisation énergétique et satisfaire ainsi la demande grandissante de France Gras et Lactalis » à qui le Sittom-Mi revend 80 % de la vapeur produite par l'usine d'incinération.

Mais la majeure partie de cette enveloppe de plus de 2 M €, soit 900 000 €, sera employée à la modernisation de la station de transfert de Josselin « pour plus de souplesse dans la réception des déchets mais également pour réduire le nombre de camions sur les routes et mettre en place de nouvelles technologies ». Toujours par soucis de réduire le nombre de véhicules sur les routes, 500 000 € seront aussi injectés sur 15 ans, pour moderniser le système de transfert sur la communauté de commune du Roi Morvan.